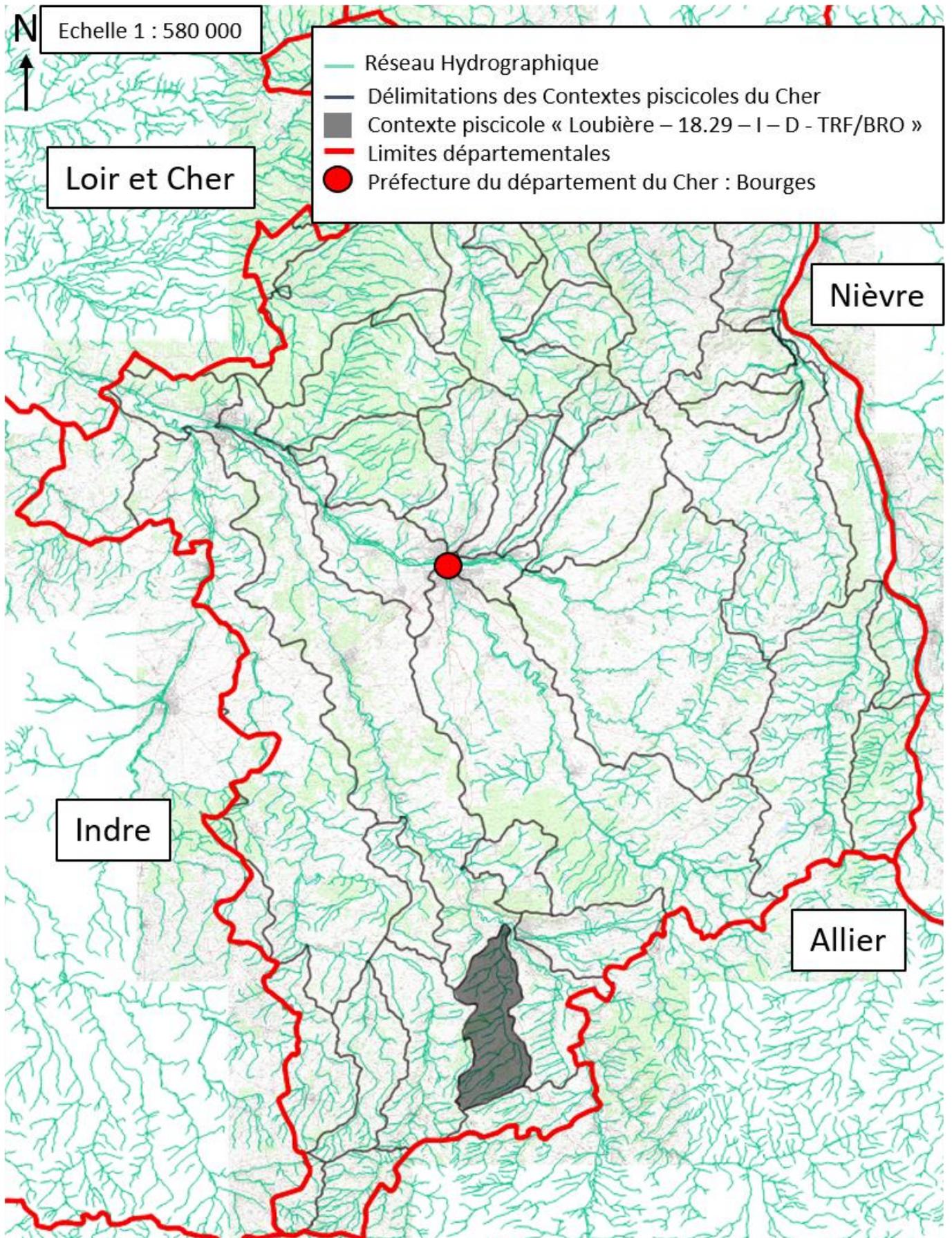


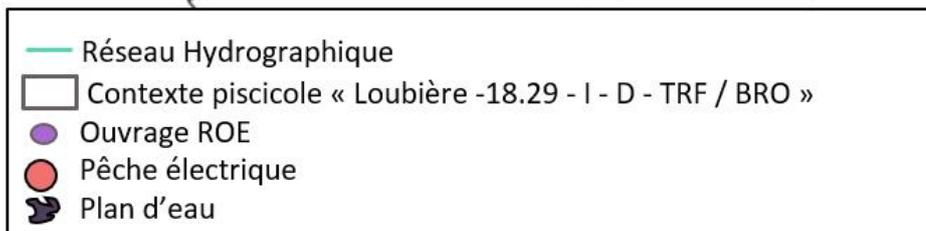
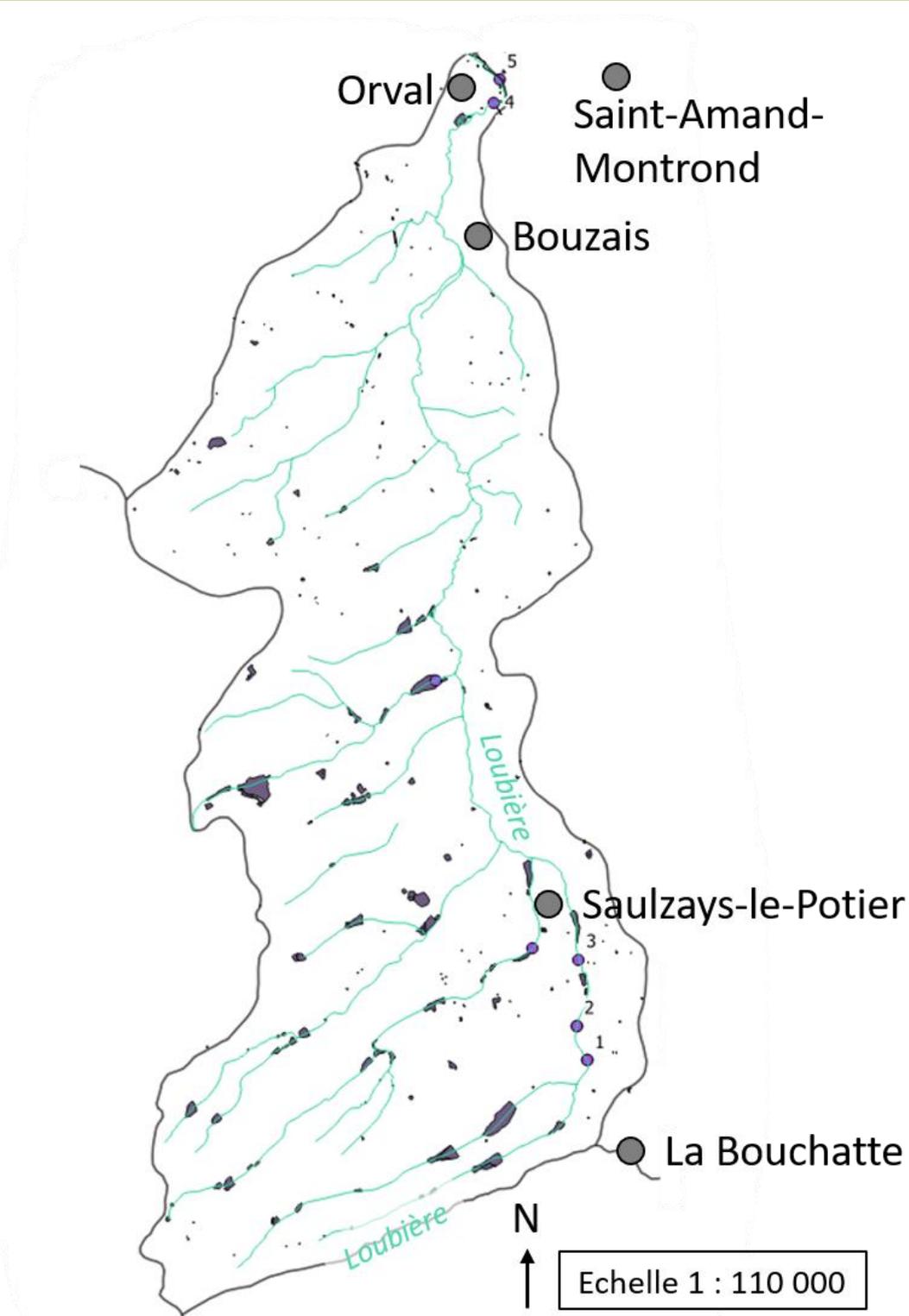


I – Localisation du contexte



(Source : BD TOPO Scan25, BD TOPO Carthage)

II – Description générale



* Cette carte n'a qu'une valeur indicative, et n'est en aucun cas une carte des linéaires réglementaires de cours d'eau. Se référer à la carte du lien de la DDT du Cher (http://cartelie.application.developpement-durable.gouv.fr/cartelie/voir.do?carte=conditionnalite&service=DDT_18) (Source : DDT 18).
(Source : BD Carthage, BD ROE_Métropole_20140527)

SYNTHESE DESCRIPTION CONTEXTE

La Loubière s'écoule dans la région naturelle du Boischaud, dans un environnement essentiellement agricole au relief peu marqué (*Source : Chambre d'agriculture du Cher*). Situé au sud du département, ce contexte représente l'ensemble du cours d'eau qui prend sa source dans le département du Cher, au niveau de la commune de Vesdun (lieu-dit « la Croix de l'Hommée »). La Loubière est un affluent en rive gauche de la rivière Le Cher. La confluence se trouve au niveau des communes d'Orval/Saint-Amand-Montrond.

Les cours d'eau de ce contexte sont classés en deuxième catégorie piscicole.

La Loubière pâtit d'un déficit de débit en étiage, qui est probablement à mettre en lien avec la présence de nombreux plans d'eau.

Les cours d'eau de ce contexte se situent en ZRE (zone de répartition des eaux) de type bassin hydrographique nommée « Bassin versant du Cher » (*Source : SIGES.BRGM*). Aucun prélèvement ne semble être déclaré (*Source : BE Eaucéa 2011*).

N.B : Il existe un lien hydraulique entre le ruisseau de l'Etang de Bornacq (Bassin Versant de la Loubière) et le ruisseau de l'Etang de la Charnaye (Bassin Versant de l'Arnon).

Toutes les parcelles des communes du contexte ont été classées en zone de vulnérabilité aux nitrates en 2017, sauf la commune de Saulzais-le-Potier (*Source : DREAL Centre-Val de Loire, DRAAF Centre-Val de Loire*).

La Loubière évolue dans un cadre où l'on retrouve régulièrement des traces de recalibrage et/ou de curage ancien (bourelet de curage en berge, lit rectiligne et homogénéisé, absence de fosses...). D'un point de vue hydromorpho-métrique, ces secteurs présentent une homogénéisation des faciès et des habitats (faible alternance de radiers et de mouilles, faible méandrage, fonds sablo-graveleux colmatés).

Plusieurs ouvrages infranchissables pour la totalité de l'ichtyofaune (seuils et plans d'eau par barrage) perturbent la continuité écologique.

Dans un contexte essentiellement agricole semblant principalement tourné vers l'élevage (*Source : SAGE Cher amont 2007*), la présence de troupeaux en bord de cours d'eau peut être à l'origine de la mise en suspension de particules causant une turbidité importante de l'eau et un colmatage du lit mineur (effet du piétinement des berges et leur écroulement par le bétail).

Quelques petits secteurs de frayères à brochet ont été recensés lors de l'élaboration du PDPG au début des années 2000, le long du cours principal dans les parties intermédiaires et aval du contexte.

Une recherche de secteurs de reproduction des truites fario a été effectuée en 2016/2017 (et recherche de nids), en prospectant des secteurs faciles d'accès dans la partie intermédiaire et amont du contexte, et aucun site favorable n'a été trouvé.

En l'absence de suivi thermique et d'inventaires piscicoles dans ce contexte, il est difficile d'estimer son potentiel salmonicole.

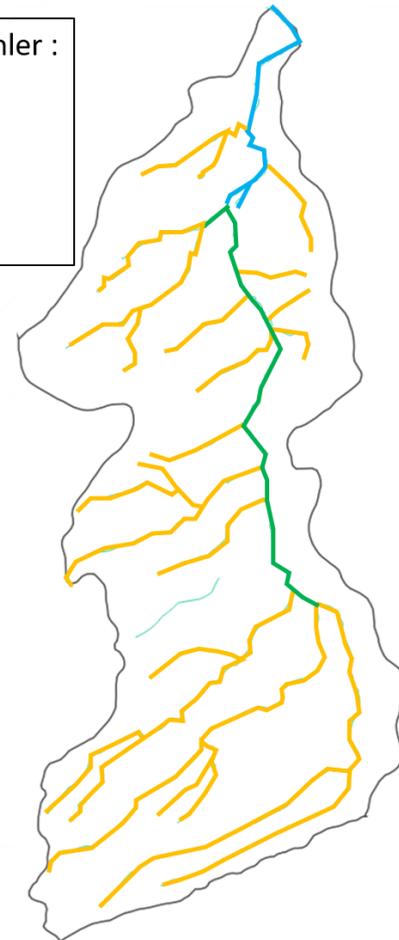
Cependant, le niveau biotypologique théorique (*Source : PDPG 2002*) ainsi que les zonations piscicoles indiquent un contexte salmonicole.

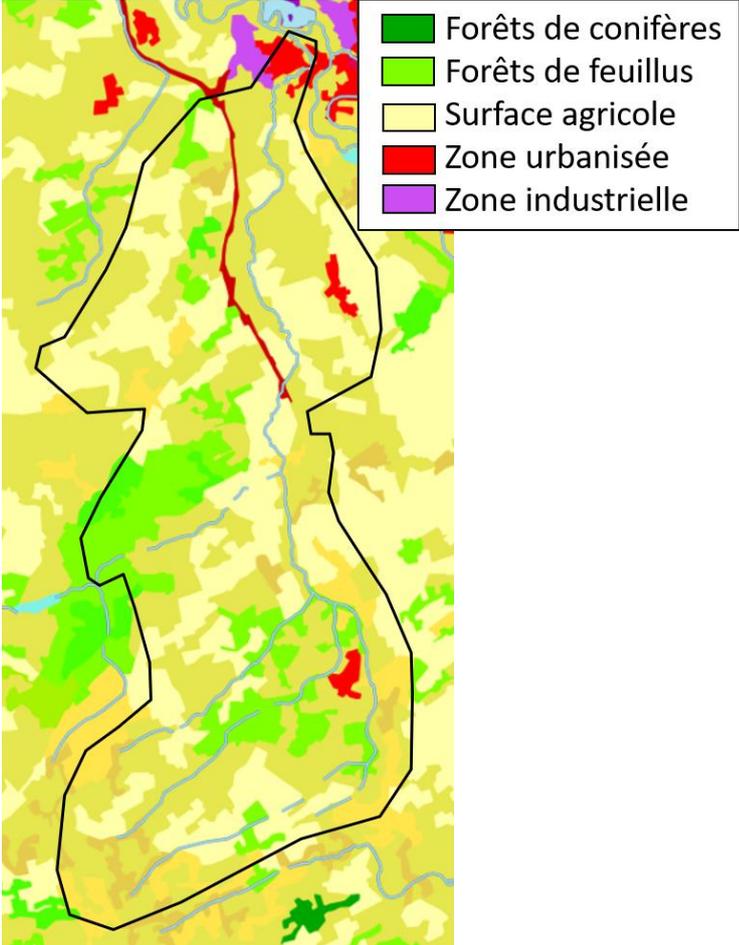
N.B : L'historique des données concernant le contexte présent dans d'autres documents (SDVP 1990-1992, PDPG 2002) est à retrouver en annexe du document global de présentation.

III – Données générales

Limites contexte (Bassin Versant associé)	Amont	« Source la Croix de l'Hommée » (Coordonnées XY : 656414, 6606180 Lambert 93) (Source : BD TOPO Scan25)
	Aval	Confluence avec la rivière le Cher à Orval (Coordonnées XY : 660078, 6625869 Lambert 93) (Source : BD TOPO Scan25)
Affluents	Amont en aval	Le ru de Rouanne (Rive Gauche ; 6,4 km) Le ru du Petit Moulin (Rive Gauche ; 9,4 km) Le Choron (Rive Gauche ; 7,8 km) Les Cossières (Rive Gauche ; 3 km) Le ru de l'Etang Bornacq (Rive Gauche ; 4,3 km) Le ru « de l'Etang Neuf » (Rive Gauche ; 2,2 km) Le ru de l'Etang de Pesson (Rive Gauche ; 2 km) Le ru de l'Etang Bleu (Rive Gauche ; 2,3 km) Le ru de la Fond Changy (Rive Gauche ; 3,7 km) Le ru de « Beauchezal » (Rive Droite ; 2,3 km) Le ru du Pré Maure (Rive Gauche ; 2,7 km) (Source : BD TOPO Tronçon_Cours_eau)
	Affluents d'autres contextes adjacents	/
Longueur en eau	Linéaire du cours principal	La Loubière : 26,8 km (Source : BD Carthage)
	Linéaire total	La Loubière + affluents : 98 km (Source : BD Carthage)
Plans d'eau	Présence : ~ 260 plans d'eau (138,87 ha) - 3 plans d'eau ≥ 5 ha Surface totale « plan d'eau » du contexte : 1,40 % (Source : BD TOPO Surface_Eau)	
Surface contexte / bassin versant	Surface du contexte : 99 km ² Surface totale du bassin versant « Cher » : 1118 km ² Le contexte représente 8,85 % du BV (Source : BD QGIS FDAAPPMA18)	

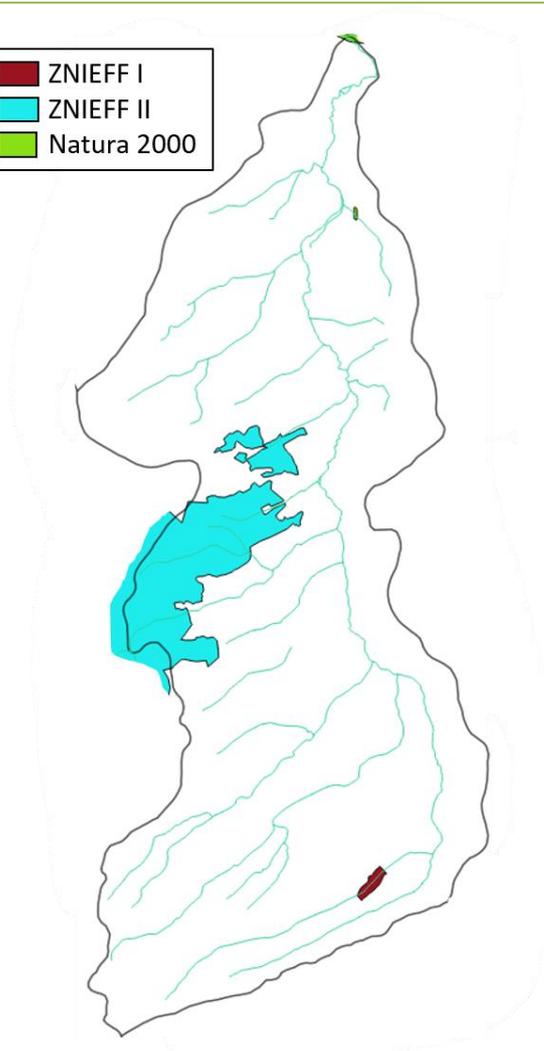
Débit (cours principal)		La Loubière (Source : Banque HYDRO 2017) ND		
Pente moyenne	Naturelle	Altitude amont	300 mNGF (Source : www.géoportail.gouv.fr)	
		Altitude aval	148 mNGF (Source : www.géoportail.gouv.fr)	
		5,7 ‰		
	Réelle, après impact ouvrages	Nombre d'ouvrages (sur le cours principal)	1) ROE75989 (Busage) Seuil du pont du Chemin de la Tremblatte : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0,60 mètres (peu franchissable) 2) ROE75990 Radier de Pont du CD64 « Saulzais-le-Potier à Epineuil-le-Fleuriel » : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0,25 mètres (franchissable) 3) ROE89210 Seuil en rivière du lavoir de Saulzais-le-Potier : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0,40 mètres (franchissable) 4) ROE105423 Seuil du Parc d'Orval : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0,50 mètres (franchissable) 5) ROE105422 Seuil en rivière du lavoir du ru de la Fontaine : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0,50 mètres (franchissable) D'après la mise à jour du ROE métropole du 27/05/2014. (Source : BD ROE_Metropole_20140527)	
			Hauteur cumulée référencée	HC = 2,25 mètres
		5,6 ‰		
Taux d'étagement (et autres)	Taux d'Étagement : 1,48 % (Catégorie 1 / très bon) Taux de Fractionnement : 0,008 % Densité d'ouvrage : 1 ouvrage tous les 5,36 km			

<p>Rang de Strahler</p>	<div data-bbox="367 123 630 369" style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content;"> <p>Rang de Strahler :</p> <ul style="list-style-type: none"> — 1 — 2 — 3 — 4 — 5 </div>  <p style="text-align: right;">(Source : BD SYRAH)</p>
<p>Géologie</p>	<p>Couche de Jurassique inférieur (Lias) pour la partie aval du bassin versant de la Loubière (Calcaire et argile).</p> <p>Couche d'Eocène (sable, argile, grès, calcaires lacustres) sur la partie amont du contexte aux abords du cours principal.</p> <p>Couche du Trias (grès, argile) sur tout le reste de la partie amont du contexte. « Le Boischaüt ». (Source : BRGM)</p>
<p>Assainissement</p>	<p>Saulzais-le-Potier : STEP/STEU 400 EqHab « conforme en équipement et en performance » (Source : assainissement.developpement-durable.gouv.fr).</p> <p>Lagunage 1995 (Source : SDAGE Loire-Bretagne).</p> <p>Rejet de STEP/STEU dans le ru du Petit Moulin (Source : SDAGE Loire-Bretagne)</p> <p>Orval : STEP/STEU 2300 EqHab « conforme en équipement et en performance » (Source : assainissement.developpement-durable.gouv.fr).</p> <p>Boues activées 1979 (Source : SDAGE Loire-Bretagne)</p> <p>Rejet de STEP/STEU dans la Loubière (Source : SDAGE Loire-Bretagne).</p>

<p>Occupation du sol</p>	 <p>L'ensemble du contexte de la Loubière est situé en zone principalement agricole (Source : BD Corine Land Cover). Les surfaces agricoles de ce contexte sont majoritairement utilisées pour l'élevage (Source : SAGE Cher Amont 2007).</p>	
<p>Industrie</p>	<p>« Ateliers d'Orval SAS » Traitement de surface (traitement et revêtement de métaux et matières plastiques, utilisation, de fluorures et acides, décapage de l'acier inoxydable, chaudronnerie) à Orval (SIREN 315172023) : rejet dans les eaux de surface (MES, Phosphate, nitrate réductase et impact sur la DCO et la DBO5).</p> <p>« SA Fromagerie d'Orval » Industrie du lait (fabrication de fromage) à Orval (SIREN 329175418) : rejet dans les eaux de surface (MES, Phosphate, nitrate réductase et oxydase, métaux toxiques, impact sur la DCO et la DBO5).</p>	
<p>Statut foncier</p>	<p>Non domanial (privé)</p>	
<p>Mesures réglementaires de protection</p>	<p>L.214-17 Liste 1</p>	<p>/</p>
	<p>L.214-17 Liste 2</p>	<p>/</p>
	<p>Décret Frayères</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Liste 1 Frayères poissons « La source de la Loubière "la Croix de l'Hommeé" jusqu'à la confluence avec le Cher » - Liste 2 Frayères poissons « Aval de la digue de l'étang de la Loubière jusqu'à la confluence avec le Cher »

(Source : DDT18 / Legifrance.gouv.fr)

Autres...



- Natura 2000 « Coteaux, bois et marais calcaires de la champagne berrichonne »
- ZNIEFF I « Etang de la Loubière »
- ZNIEFF II « Forêt de Bornacq »
- Toutes les parcelles des communes du contexte sont classées en zone de vulnérabilités aux nitrates en 2017, sauf la commune de Saulzais-le-Potier (Source : DREAL Centre-Val de Loire, DRAAF Centre-Val de Loire).

(Source : DDT18 / Legifrance.gouv.fr)

SDAGE / SAGE

SDAGE Loire-Bretagne / SAGE Cher amont (Mise en oeuvre)

Structure Locale de Gestion

/

Enjeux PLAGEPOMI

/

Contrat territorial Milieux Aquatiques (CTMA)

IV – Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

Code	Nom	Nature / Type	Objectif global / échéance	Objectif Ecologique / échéance	Objectif Chimique / échéance	Etat écologique (date)	Etat chimique (date)
FRGR1944	La Loubière et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec le Cher	2 ^{ème} catégorie piscicole Contexte salmonicole Masse d'eau naturelle	Bon Etat / 2027	Bon Etat / 2027	Bon Etat / ND	ND	ND

(Source : SDAGE 2016-2021 Bassin Loire-Bretagne, OSUR Agence de l'Eau Loire Bretagne)

V – Peuplement

Domaine	Intermédiaire
Espèce(s) repère(s)	Truite fario (TRF), Brochet (BRO)
Espèce(s) cible(s) (patrimoniales, vulnérables et/ou halieutique)	Truite fario (TRF), Brochet (BRO) ND
Etat fonctionnel	Dégradé
Zonation piscicole	Zone salmonicole Zone intermédiaire Truites et Ombres
Biocénotypes	B4-6 actuel (Source : PDPG 2002) B ND historique (Source : SRAE Région Centre 1979-1980)
Peuplement actuel	ND
Peuplement théorique	CHA, TRF, LPP, VAI, LOF, EPI, CHE, GOU, BAF, LOT, SPI, VAN
Présence de poissons migrateurs	ND
Présence d'espèces invasives et nuisibles	ND

Inventaires piscicoles récents

Station / cours d'eau	Année	Métrique ou indice piscicole	Espèces recensées	Observations
/				
/				

Autres paramètres

/

Thermie

/

VI – Gestion et halieutisme

Classement piscicole	2 ^{ème} catégorie piscicole		
Police de l'eau et police de la pêche	DDT 18, AFB Région Centre		
Gestionnaires	AAPPMA	/	/
	Associations de pêche non agréées	Amicale des pêcheurs d'Orval Les pêcheurs de l'Étang de la Loubière (Source : Dataasso.fr)	
Parcours de pêche	AAPPMA Loye-sur-Arnon « la truite de l'Arnon » - Étang de la Chaillance.		
Réserves de pêche	/		
Type de gestion appliquée les 5 dernières années	- ND		
Déversements éventuels	AAPPMA Loye-sur-Arnon « la truite de l'Arnon » Déversement dans l'étang de la Chaillance pour l'empoissonnement tous les ans : <ul style="list-style-type: none">• 30 kg de Truite arc-en-ciel (TAC)• 60 kg de Gradons (GAR)• 10 kg de Goujons (GOU)• 10 kg de Brochets (BRO)		

VII – Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS		ÉTAT FONCTIONNEL	ÉVALUATION	
Importance de l'impact	Nature & Localisation	Effets	Impact sur la fonctionnalité du milieu vis-à-vis- de l'espèce repère	
			R Recrutement	A Accueil
Facteur principal	Présence d'étangs et de plans d'eau par barrage	Impact négatif sur la migration des espèces piscicoles et le transfert des sédiments (obstacle à la continuité écologique)	Impact fort	Impact fort
		Difficultés d'accès aux zones de frayères (obstacle à la migration et perturbation de la reproduction)		
		Réchauffement des eaux en aval via un « effet plan d'eau »	Impact fort	Impact fort
		Vidanges sauvages, mauvaise gestion des vidanges et non-respect des débits réservés	Impact fort	Impact fort
		Colmatage du substrat en aval (apport MES)		
		Rétention des débits (et accentuation des étiages) et perturbation de la qualité physico-chimique		
	Perte de linéaire lothique à l'endroit du plan d'eau	Impact fort	Impact fort	
Apport d'espèces limnophiles				
Morphologie du cours d'eau dégradé / Travaux hydrauliques anciens (curage, recalibrage)	Disparition d'habitats, homogénéisation des habitats et des écoulements du cours d'eau (étalement de la lame d'eau, colmatage local du substrat, merlon de curage en berge qui amplifie les hauteurs de berges)	Impact fort	Impact fort	

		Dégradation/disparition des frayères (BRO et TRF) Reproduction limitée des espèces lithophiles		
		Perte de linéaire et de dynamique naturelle par la rectification du cours d'eau (perte de méandres)		
	Ouvrages hydrauliques transversaux	Obstacle à la migration des espèces piscicoles et à la circulation des sédiments (obstacle à la continuité écologique) Apparition d'espèces limnophiles	Impact modéré	Impact modéré
	Dérivations/ Prélèvements d'eau pour alimentation d'étangs	Perte de débit dans le cours principal Etiage estival sévère / assecs sur affluents	Impact fort (affluents)	Impact fort (affluents)
Facteur annexe	Pression de l'élevage (équins, bovins, caprins) Aménagement d'abreuvoirs dans les pâtures	Apport de Matières en Suspensions (MES) Ecroulement des berges	Impact modéré	Impact modéré
Rappel bilan fonctionnalité du contexte			Dégradé	

VIII – Synthèse des actions préconisées

Priorité (1 à 3)	Cohérence des actions (codes repris du SDAGE)	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère	Effet attendu sur les espèces cibles (migrateurs, espèces vulnérables, d'intérêt patrimonial ou halieutique)	Effet Attendu sur le milieu	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
1	<p>Gestion quantitative de la ressource en eau (plans d'eau)</p> <p>7A « Anticiper les effets du changement climatique par la gestion équilibrée et économe de la ressource en eau »</p> <p>7B « Assurer l'équilibre entre la ressource et les besoins à l'étiage »</p>	<p>RES0401 « Etablir et mettre en place des modalités de gestion situation de crise liée à la sécheresse »</p>	<p>Tout le contexte</p>	<p>FRGR1944</p>	<p>Gestion des prélèvements d'eau</p> <p>Permettre le développement des espèces repères dans de bonnes conditions (quantité d'eau)</p>		<p>Gestion des prélèvements d'eau</p> <p>Augmenter les débits alloués aux cours d'eau</p> <p>Maintenir, au moins, un débit réservé toute l'année</p> <p>Améliorer la mosaïque habitationnelle en étiage</p>	<p>RES04 « Gestion de crise sécheresse »</p> <p>RES01 « Mettre en place un dispositif d'économie d'eau dans le domaine de l'agriculture »</p>
	<p>Gestion des plans d'eau</p> <p>1A « Prévenir toute nouvelle dégradation du milieu »</p> <p>3A « Poursuivre la réduction des rejets directs des polluants organiques et notamment du phosphore »</p>	<p>MIA0401 « Réduire l'impact d'un plan d'eau sur les eaux superficielles »</p>	<p>Tout le contexte</p>	<p>FRGR1944</p>	<p>Gestion des vidanges</p> <p> limiter l'apport d'espèces limnophiles dans les cours d'eau</p> <p>Permettre la reproduction et le développement des espèces repère dans de bonnes conditions (qualité d'eau et colmatage)</p>		<p> limiter les apports en MES et le colmatage en aval</p>	<p>MIA04 « Mesures de gestion des plans d'eau »</p> <p>MIA04 « Mesures de gestion des plans d'eau »</p>

	<p>Restauration du lit mineur</p> <p>1A « Prévenir toute nouvelle dégradation des milieux »</p> <p>1C « Restaurer la qualité physique et fonctionnelle des cours d'eau, des annexes hydrauliques »</p>	<p>MIA0202 « Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau »</p>	<p>Tout le contexte</p>	<p>FRGR1944</p>	<p>Restauration morphologique du lit mineur</p> <p>Retrouver un peuplement piscicole équilibré</p>	<p>Restauration morphologique du lit mineur</p> <p>Restaurer la morpho-dynamique naturelle du lit mineur</p> <p>Restaurer une mosaïque habitationnelle hétérogène</p> <p>Restaurer la surface d'habitats piscicoles disponible (abris, zone de reproduction...)</p>	<p>MIA02 « Mesures de restauration hydro-morphologique des cours d'eau »</p>
--	---	--	-------------------------	-----------------	---	--	--

	<p>Restauration de la continuité écologique</p> <p>1C « Restaurer la qualité physique et fonctionnelle des cours d'eau »</p> <p>1D « Assurer la continuité longitudinale »</p> <p>9A « Restaurer le fonctionnement des circuits de migration »</p> <p>9B « Assurer une gestion équilibrée des espèces patrimoniales inféodées aux milieux aquatiques et de leurs habitats »</p>	<p>MIA0301 « Aménager un ouvrage qui contraint la continuité écologique »</p> <p>Proscrire la création de nouveaux plans d'eau par barrage</p>	<p>Tout le contexte</p>	<p>FRGR1944</p>	<p>Déconnexion/effacement des plans d'eau sur cours</p> <p>Effacement, gestion ou aménagement d'un ou plusieurs ouvrages</p> <p>Rétablissement de la migration de reproduction des espèces piscicoles (TRF, BRO, ANG), décloisonnement des populations piscicoles, accessibilité aux zones refuges et de reproduction, afin de permettre la reproduction et le développement des espèces repères dans de bonnes conditions</p> <p> limiter l'apport d'espèces limnophiles dans les cours d'eau</p>	<p>Déconnexion/effacement des plans d'eau sur cours &</p> <p>Effacement, gestion ou aménagement d'un ou plusieurs ouvrages</p> <p>Rétablissement de la continuité écologique par l'effacement de l'ouvrage, gestion adaptée ou création de systèmes de franchissement piscicole</p> <p>Transport sédimentaire naturel facilité</p> <p>Suppression de « l'effet plan d'eau » (et de son cortège d'espèces limnophiles) / restauration de l'habitat piscicole lotique</p> <p>Amélioration de la qualité physico-chimique du cours d'eau</p>	<p>MIA03 « Mesure de la restauration de la continuité écologique »</p>
<p>2</p>	<p>Etude et suivis sur le milieu</p> <p>1H « Améliorer la connaissance »</p>	<p>MIA0101 « Réaliser une étude globale ou un schéma directeur visant à préserver les milieux aquatiques »</p>	<p>Tout le contexte</p>	<p>FRGR1944</p>	<p>Recherche et suivis de secteurs de reproduction de la truite</p> <p>Mise en place d'un suivi thermique pour évaluer le potentiel salmonicole</p>	<p>MIA01 « Etude globale et schéma directeur »</p>	

3	<p>Entretien/protection des berges</p> <p>1A « Prévenir toute nouvelle dégradation des milieux »</p> <p>Mise en place d'abreuvoirs pour les animaux d'élevage. Conserver ou restaurer la ripisylve.</p>	<p>MIA0201 « Réaliser une opération d'entretien d'un cours d'eau »</p>	<p>Tout le contexte</p>	<p>FRGR1944</p>	<p>Entretien/protection des berges</p> <p>Rétablir et maintenir une population piscicole en bon état</p>	<p>Entretien/protection des berges</p> <p>Eviter les écroulements de berges dus au bétail (colmatage local du substrat et destruction de sous-berges)</p> <p>Limiter l'apport de MES via le piétinement du bétail</p>	<p>MIA02 « Mesures de restauration hydro-morphologique des cours d'eau »</p>
---	--	--	-------------------------	-----------------	---	--	--

IX –Gestion piscicole préconisée

Gestion globale préconisée sur le contexte

Gestion d'usage

- La restauration des fonctionnalités naturelles des populations n'est pas envisageable à court ou moyen terme sur l'ensemble du contexte.
- Opérations de re-empoissonnement autorisées en soutien aux populations piscicoles naturelles.
- Activités de loisir halieutique autorisées.

Rappel : interdiction de remise à l'eau de plusieurs espèces exotiques envahissantes de la liste nationale (Poissons : Goujon de l'Amour, Pseudorasbora / Crustacés : écrevisse américaine, de Californie, de Louisiane, américaine virile, à pinces bleues, marbrée / Amphibiens : Grenouille verte de Bedriaga, grenouille verte des balkans).